



Lens, le 20 Avril 2020

## Lettre aux familles

Face au Covid-19, notre association s'est mobilisée et organisée très tôt.

Dès mi-février, nous avons pris des mesures de dispense de travail et de confinement pour des salariés qui avaient fait escale dans des pays asiatiques. Personne alors ne nous le demandait.

Très tôt également, mais sans jamais en soupçonner l'ampleur, nous avons également évoqué l'éventualité de cette crise, tant lors de nos réunions de bureau que lors des comités de direction. La mise en place des mesures barrière dans les établissements et services était effective dès fin février.

Dès que nous avons eu connaissance des instructions gouvernementales, ensemble, membres du bureau, équipes de directions et représentants du personnel ont assumé des décisions, parfois difficiles à prendre. Alors que nous prônons l'ouverture et l'inclusion, la qualité des liens familiaux, comment concevoir la fermeture de certains de nos établissements, celle des accueils de jour et des accueils temporaires ? Comment nous résoudre à suspendre les sorties, interdire les visites des familles et décider du confinement progressif au sein de nos établissements ? C'était alors inconcevable... Mais la situation nous l'imposait tant d'un point de vue réglementaire que pour la protection de tous. Il fallait le faire, nous l'avons décidé ensemble.

Comme indiqué dès le 16 Mars sur notre site internet ([www.apei-lens.org](http://www.apei-lens.org)) les décisions annoncées par le Président de la République et le Premier Ministre nous ont amenés à mettre en œuvre un certain nombre de mesures exceptionnelles d'organisation du travail afin de garantir la continuité du service, c'est à dire le fonctionnement de nos établissements d'hébergement et l'accompagnement des personnes maintenues à domicile, mais aussi la santé et la sécurité de l'ensemble des personnels. Vous pouvez retrouver l'ensemble des dispositions sur notre site à l'adresse : <https://www.apei-lens.org/mesures-engagees-concernant-le-covid-19-actualite-27.html>

Aujourd'hui, notre organisation permet pour les services fermés, le suivi et l'accompagnement de la personne, d'enfants, de familles confinées à leur domicile. Ils reçoivent aujourd'hui appui, soutien téléphonique, propositions d'activité par internet ou visites quand c'est nécessaire.

Des lignes de soutien téléphonique sont mise en place pour chaque établissement : <https://www.apei-lens.org/lignes-de-soutien-telephonique-actualite-32.html>



**Pôle Associatif**

22, rue Jean Souvraz – 62300 Lens  
Tél. : 03 21 79 16 39 – Fax. : 03 21 28 09 65 – [siege@apei-lens.org](mailto:siege@apei-lens.org)  
[www.apei-lens.org](http://www.apei-lens.org)



Des instances spécifiques de gestion de crise ont été installées dans l'association. Une veille réglementaire liée aux ordonnances, décrets et instructions de l'Agence Régionale de Santé, parfois contradictoires, est effective. Nous nous conformons et adaptions chaque jour nos procédures pour répondre aux besoins et à la commande publique. Toutes nos décisions importantes sont recensées, actualisées, mises à la connaissance de tous dans un document "Conduites A Tenir", Chacun s'adapte.

Comme chacun le sait, les mesures de confinement nous ont surpris et nous n'avions pas plus de stocks de masques chirurgicaux, blouses, surblouses, charlottes, gants... que les autres associations. Nous avons juste le stock qui correspond à nos besoins habituels.

Concernant les masques, dont l'utilisation est strictement réglementée et définie par l'Agence Régionale de Santé nous recevons aujourd'hui, depuis 3 semaines une dotation à peine suffisante par rapport à nos besoins, mais les dons que nous avons eus nous permettent d'aller un peu plus loin que d'autres associations. Nous avons donc choisi de passer une commande groupée avec les autres Apei du Pas-de-Calais en mutualisant nos fournisseurs, pour l'ensemble des équipements nécessaires. Pour les masques, nous sommes dépendants du fret aérien car la commande vient de Chine. Nous avons pris un risque et payé un acompte. Nous espérons une première livraison au cours de la semaine à venir.

Enfin, pour les masques, notre ESAT s'est mis à en fabriquer. Une équipe d'une dizaine de moniteurs occupe les postes de travail sur le site de la rue du Pourquoi-Pas. Il s'agit de masques jetables, qui ne sont pas homologués ni certifiés, mais présentent les qualités suffisantes pour avoir été validés par l'ensemble des représentants du personnel pour qu'ils puissent être portés par les personnels de l'association au même titre que des masques chirurgicaux agréés. Nous ne les commercialisons pas, mais ils constituent un atout supplémentaire pour notre association.

Nous avons aussi beaucoup partagé et échangé, tant à l'interne qu'avec les autres associations du mouvement parental du Pas-de-Calais.

Dans chacun de nos actes, nous restons guidés par les valeurs qui sont les nôtres : respect, solidarité et action. Mais surtout, la transversalité, voulue depuis tant d'années dans nos projets associatifs successifs, prend aujourd'hui tout son sens. Nous "récoltons" ce que nous avons semé. La solidarité entre les pôles, renforcée par un dialogue social de qualité, est exemplaire. Les équipes de nos Foyers sont renforcées par celles du Pôle Enfance et du Pôle Travail. Beaucoup de professionnels voient leur travail et leur cadre de travail complètement modifiés. Nous les remercions pour leur esprit d'ouverture et leur sens de l'intérêt commun.

Au centre de nos préoccupations, toujours, les personnes vivant avec un handicap. Elles font l'objet de toute notre attention pour les écouter, les accompagner, les protéger, et les aider à mettre en œuvre des consignes qui vont à l'encontre des orientations qui sont les nôtres depuis tant d'années : ouverture, autonomie, autodétermination. Il faut faire preuve de pédagogie, d'humanité car ils bénéficient de moins d'espace de liberté que ceux que nous ouvrons habituellement. Vous le voyez sur le blog, les réseaux sociaux ou sur notre site internet : elles vont bien... même si elles trouvent, comme nous tous, le temps long.

Pour les familles dont le proche vit en établissement, le libre choix a été respecté. Elles ont dû, avec peu de temps devant elles, choisir entre l'accueillir à la maison ou le laisser chez lui au foyer. Les règles étaient claires dès le départ : sauf urgence absolue, il ne pouvait être question de retour pendant la période du confinement. Par contre, pour le bien-être de la personne et de sa famille nous avons évidemment rendu possible des sorties après quelques semaines.

Nous savons que chacune de ces situations est difficile à vivre tant elle modifie les équilibres de vie. Nous savons que le risque d'épuisement est élevé. Nous savons que l'absence est difficilement supportable. Nous savons que le confinement est plus difficile encore quand une famille doit accompagner une personne vulnérable. La restriction des libertés se fait sentir de façon encore plus forte.

Alors, nous avons renforcé les liens et développé la communication, parfois par des moyens classiques, mais souvent aussi grâce aux nouvelles technologies : visioconférences familiales, blog, réseaux sociaux, site internet, newsletter...

Nous sommes à l'écoute de chacun, attentifs à tous et prêts à intervenir si nécessaire.

Lors de la cérémonie des vœux, il y a à peine quelques semaines, nous avons encore affirmé que notre association était une « communauté de destins ». Nous la construisons depuis plus de 60 ans. Nos fondations sont solides. La confiance que nous plaçons entre nous est primordiale. Notre grande famille est touchée aujourd'hui par un ennemi invisible contre lequel nous n'avons jamais appris à nous battre. La bataille est rude et la victoire est encore loin...

La semaine dernière, le Président de la République a indiqué que le 11 Mai serait probablement la date de début... de la fin du confinement ! Certains, trop vite, parlent déjà de « libération ». Il faut surtout maintenir notre effort pour continuer à nous préserver tout en intégrant progressivement, dans les conditions maximales de sécurité, les évolutions qui ont été annoncées ce 19 Avril par le gouvernement en termes de possibilité de visite. De même, tout ce que nous pourrons organiser, en toute sécurité, pour permettre le répit des familles sera engagé.

Nous savons aujourd'hui qu'il faudra du temps, de la patience et des certitudes sur l'état de santé de chacun pour que la vie d'après ressemble à la vie d'avant.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Thomas DELREUX

Directeur général



Jacques BRELOT

Président

